

Notes et contre-notes en forme de mémoire
par Eudore Belzile

Mémoire présenté

au ministère de la Culture et des Communications

dans le cadre de la

Consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle

Juin 2016

Table des matières

1. Présentation de l'auteur.....	3
3. Résumé.....	4
4. Notes et contre-notes en forme de mémoire.....	5
5. Conclusion.....	8

1. Présentation de l'auteur

Eudore Belzile est cofondateur et directeur artistique et général du Théâtre les gens d'en bas et du Théâtre du Bic. Comédien de formation, il fut Lauréat du prix d'interprétation du Cercle des critiques de la capitale (Ottawa) pour *Mort accidentelle d'un anarchiste* de Dario Fo. En 2006, au cinéma, il tient le rôle principal dans *Rechercher Victor Pellerin* de Sophie Deraspe. Lors de la saison 2014-2015, il était la voix masculine de *Ode au Saint-Laurent*, une coproduction du Théâtre les gens d'en bas et du Quatuor Saint-Germain. Depuis plus de 20 ans, il a mis en scène de nombreuses productions professionnelles et communautaires du TGB et d'autres grands événements, notamment le spectacle commémoratif du 100e anniversaire du naufrage de l'Empress of Ireland. La Ville de Rimouski lui a remis le Prix hommage en 2011 afin de souligner sa contribution exceptionnelle au milieu culturel. La compagnie qu'il dirige a remporté de nombreux prix nationaux. Au fil du temps, il a siégé sur plusieurs jurys et comités consultatifs pour le CALQ et le CAC.

2. Résumé du mémoire

Le Québec ne s'est jamais doté d'une véritable politique culturelle. Il n'est pas un État architecte comme l'est la France. Mais l'État a accompagné au mieux, sur tout le territoire, le développement culturel porté à bout de bras par les artistes et artisans. Il est grand temps de définir des objectifs nationaux et de se doter d'un pacte entre tous les acteurs concernés : l'État, les artistes, le ministère de l'Éducation, les cités et villes. Il reste beaucoup à faire pour que la démocratisation et la place occupée par l'art et la culture soit prépondérante. Il faut faire la distinction entre l'art et le divertissement de masse; opérer un inévitable joint-venture entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation; accroître la politique de diffusion des œuvres sur tout le territoire et en assurer davantage la circulation; soutenir les pôles de développement culturel en région; développer des partenariats plus élaborés encore avec les municipalités et les milieux d'affaires; redonner un financement adéquat aux Conseils régionaux de la culture; augmenter de façon significative le budget du CALQ. Enfin, il faut mettre sur pied les États généraux de la culture, afin de se donner l'élan collectif dont nous avons besoin.

Liminaire : Le temps me manque pour écrire un mémoire au long cours. Je tiens quand même à livrer ces quelques réflexions.

Notes et contre-notes en forme de court mémoire

Je salue l'initiative de l'État québécois de tenir ces consultations et de doter enfin le Québec d'une politique culturelle.

Quand j'ai commencé dans ce métier (avec beaucoup de recommandations, mais si peu de linge!), j'avais pour viatique mon idéalisme naturel et une formation humaniste du XX^e siècle. Je fais partie des derniers Mohicans du cours classique. J'étais persuadé que la démocratisation de toutes les formes d'art suivrait naturellement l'accès universel à l'éducation des années 60. Je croyais au triomphe du théâtre populaire, qu'il fallait sortir notre art des théâtres bourgeois (facile à Rimouski!), le porter là où il n'y en avait pas et attendre un peu, le temps que les générations éduquées de la Révolution tranquille exigent des musées, des théâtres, des bibliothèques et des centres culturels.

Toute ma vie, j'aurai assisté au déclin de cet idéalisme humaniste. La culture de masse occupe, pour l'heure, la plus grande partie du champ culturel. La marchandisation du monde est avérée et la classe moyenne devenue majoritaire est, semble-t-il, constituée de consommateurs, de clients, de bénéficiaires. Là où passe la culture de masse, l'art repousse avec difficulté.

C'est un constat, ce n'est pas une désespérance. Beaucoup a été fait pour combler notre retard historique et faire du Québec un exemple en matière culturelle. Et l'État québécois, même s'il n'a pas répondu au vœu de Georges-Émile Lapalme de faire de la culture un pilier central de notre développement, n'a pas démerité envers ses artistes, les organismes et le peuple québécois. Mais il reste beaucoup à faire pour que la démocratisation et la place occupée par l'art et la culture soit prépondérante. Nous avons besoin d'un sérieux coup de barre.

1. Politique culturelle

Le Québec ne s'est jamais doté d'une véritable politique culturelle. Il n'est pas un État architecte comme l'est la France. Mais l'État a accompagné au mieux, sur tout le territoire, le développement culturel porté à bout de bras par les artistes et artisans. La politique culturelle de 1992 est principalement réactive, elle dit nommément « soutenir, encourager, favoriser, accompagner, contribuer, refondre ». Dans les années 1950, l'État fédéral a donné l'impulsion du développement culturel; l'État québécois a emboîté le pas dix ans plus tard et a investi des crédits importants dans ce développement, accompagné depuis peu de l'implication, inégale, des villes de tout le territoire. Il s'est doté du CALQ, mais il n'y a jamais eu d'objectifs nationaux ni de pacte

entre tous les acteurs concernés : l'État, les artistes, le ministère de l'Éducation, les cités et villes. Il n'y a eu aucune régulation de l'écosystème.

2. Distinction

Le ministère de la Culture doit distinguer l'art et la dictature du divertissement de masse. Le développement de la culture de masse soutenu par l'État, qui écrase tout sur son passage, entre en compétition directe avec les développeurs culturels et les intérêts du divertissement vraiment privé. Les grands festivals sont des compétiteurs déloyaux de tout ce qui tente de survivre autour et qui propose en amont et en aval des propositions artistiques originales. En été, surtout, où l'offre culturelle gratuite est telle qu'elle pousse à la faillite des entrepreneurs culturels et en décourage plus d'un de présenter des œuvres, même en offrant des billets à prix plus que modestes. L'art est un objectif, rarement atteint, mais c'est ce qui constitue l'anima d'une société. Il faut éviter que les œuvres ne soient pas étiquetées comme des « produits », les artistes comme « des ressources humaines » et le public comme des « clients » ou des « consommateurs ».

En 1992, la politique culturelle du Québec déclare que « le développement des industries culturelles repose à la fois sur l'excellence de la création et sur la compétitivité des entreprises. » Bien sûr, la culture et l'art sont générateurs de retombées économiques substantielles. Mais les réduire à ce principe comptable fausse le véritable enjeu qui relève du sens, de l'être, voire de la spiritualité, et non pas du P.I.B. Le MCC doit être le premier porteur de ces valeurs philosophiques et existentielles et les promouvoir.

3. Joint-venture Culture / Éducation

Le ministère de l'Éducation du Québec est « une lente bête au ventre mou » avec lequel il est dangereux de s'associer. Mais je soumets que le MCC doit le faire pour que l'enseignement de l'art dramatique soit enfin confié à des professeurs compétents (c'est un véritable scandale au primaire et secondaire, où l'enseignement public est confié à des professeurs de mathématique ou d'histoire). Il faut revoir le nombre d'écoles et de programmes d'art, beaucoup trop nombreux et qui forment davantage de serveurs aux tables que d'interprètes, le marché étant sursaturé. Les universités devraient se recentrer sur le savoir plutôt que sur la formation d'interprètes. Il faut élaborer avec le MCC un plan de diffusion pour la jeunesse sur tout le territoire. Garantir un savoir minimum artistique en collaboration avec le CALQ, pour une initiation à l'art digne du 21^e siècle, comme dans de nombreux pays développés où éducation et culture forment un seul ministère. Cela suppose un inévitable joint-venture Culture / Éducation

4. Diffusion

Il faut accroître la politique de diffusion des œuvres sur tout le territoire et en assurer davantage la circulation. L'éducation et la culture seront les deux piliers qui nous distingueront et assureront l'avenir des francophones d'Amérique. C'est la voie obligée des petites nations.

5. Pôles de développement

En région, l'État doit soutenir les pôles de développement culturel là où ils sont les plus dynamiques, leur donner les moyens de réussir leur mission, de rejoindre davantage leur communauté, de retenir des artistes de haut niveau et de rayonner sur le plan national. Il faut les doter d'infrastructures permettant la création, l'accueil, les résidences et l'accessibilité publique. Favoriser la venue d'artistes dans les régions par tous les moyens pour l'enseignement, des conférences, de la formation, des tournées, etc.

6. Partenariats

Il importe de développer des partenariats plus élaborés encore avec les municipalités et les milieux d'affaires. En ce sens, les ententes régionales du CALQ constituent un excellent départ.

7. Conseils de la culture

Après évaluation des Conseils de la culture, il faut leur redonner un financement adéquat là où ils sont performants. En région, c'est un outil indispensable à la relève et à la concertation. Les associations nationales sont pour l'essentiel concentrées à Montréal : UDA, CQT, CEAD, etc. Il faut un organisme fédérateur des artistes et des organismes en région. Les Conseils de la culture répondent parfaitement à ce mandat.

8. Numérique

Il faut saluer le soutien du MCC au numérique et le poursuivre pour que le passage aux nouvelles technologies et les stratégies s'y rattachant soient à la même hauteur partout.

9. Rapatriement

L'État québécois assume les pleins pouvoirs en matière de culture. Nul besoin de rapatrier ceux du gouvernement canadien. Le soutien à la culture et à l'art est une responsabilité partagée : fédérale, provinciale, municipale. Les artistes, artisans, organismes et le peuple québécois ont été bien servis par les institutions culturelles fédérales et le Québec touche là bien plus que sa quote-part.

10. Crédits

Il faut absolument augmenter de façon significative (tel que promis en 1992!) le budget du CALQ, qui a procédé à des réformes substantielles et dont le soutien étatique stagne depuis trop longtemps. À se demander si l'organisme a toujours la confiance de l'État!

11. États généraux

Il s'agit d'un chantier considérable. Mais je crois qu'il serait opportun de mettre sur pied les états généraux de la culture. Pour faire le point, cinquante ans après la création du

Ministère, et pour en arriver à conclure un pacte de refondation qui pourrait nous redonner un élan collectif, dont nous sommes cruellement en manque.

EN CONCLUSION

Il reste que le changement de paradigme planétaire dans lequel nous sommes engagés affectera considérablement notre art, quel qu'il soit et où que nous le pratiquions. Nous entrons dans une nouvelle ère, une transformation globale, comparable à celle qui fit passer l'espèce humaine du nomadisme à l'agriculture. La révolution numérique chamboule tous les modes de communication et les formes d'art qui lui sont associées. Nous devons nous redéfinir sans trop savoir où cela nous mènera.

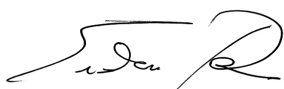
Le théâtre québécois a lui aussi besoin de réformes pour, entre autres : ouvrir ses théâtres aux compagnies et artistes sans feu ni lieu; diversifier ses pratiques, ses méthodes de travail; augmenter le nombre des représentations; faire circuler bien davantage et bien plus loin le théâtre sur le territoire national, surtout le théâtre jeunesse; revoir l'enseignement de l'art dramatique à l'école; favoriser la venue d'artistes dans les régions pour l'enseignement, la médiation, etc.

Ces réformes inévitables et ces transformations majeures qui nous attendent doivent être entreprises en ne perdant pas de vue nos responsabilités envers le public, d'où qu'il soit. C'est souvent le grand oublié. Nous touchons de l'argent public : nous devons assumer nos responsabilités. Opposer, sans nuances, le divertissement à l'art est une bêtise. Le rêve de Jean Vilar d'un théâtre élitare pour tous est possible. Je l'ai vécu parfois.

Pendant longtemps, les artistes ont joué pour manger. Il fallait bien plaire au public. Les Molière et Shakespeare n'avaient pas peur de ça : c'était pour eux une nécessité. Retrouvons un peu de modestie et n'oublions jamais que ce que nous proposons au public, peu importe sa forme, doit être vrai. C'est pour ça qu'il vient dans nos lieux culturels, qu'il le sache ou non. Quand ça se passe, le public est le même au Bic qu'à Montréal. Il n'y a plus ni centre ni périphérie. Et la grâce et le salut arrivent de partout!

L'État au Québec joue un rôle crucial pour affirmer notre volonté collective de vivre ici, de parler et de célébrer une langue minoritaire sur ce continent. De témoigner, par elle, de notre présence et de notre dur désir de durer en terre d'Amérique! Notre travail à tous doit être tourné vers les communautés pour inclure le public et ne jamais oublier qu'il est notre destinataire. Et l'État ne doit jamais oublier que sa responsabilité est grande. Elle est d'ordre historique. L'économie, si importante soit-elle, marque le temps court. L'art et la culture s'inscrivent dans le long terme de l'humanité.

Merci de votre bonne attention!



Eudore Belzile
Comédien, metteur en scène, directeur artistique